



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 18 octobre 2011

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

Accès à Gepi des parents d'élèves

Certains parents demandent de pouvoir accéder par internet aux informations pédagogiques concernant leur(s) enfant(s), c'est-à-dire d'avoir un accès à Gepi. D'un point de vue technique, le problème semble raisonnablement envisageable, même si cela vient alourdir la gestion informatique globale.

D'un point de vue politique, le comité est partagé sur la question ; il y voit des avantages importants en termes d'image du lycée, mais craint que les parents ne soient pas toujours satisfaits des informations qu'ils trouveront puisque, par exemple, les professeurs n'ont pas obligation de tenir leur carnet de notes sur Gepi. Si cette ouverture devait être décidée par la Direction, le comité recommande de l'accompagner d'une information préalable détaillée des professeurs, leur laissant un délai suffisant pour s'adapter à cette nouvelle situation.

Nouvelle gestion du site internet

L'interdiction par le Rectorat d'une décharge de service en contrepartie d'un travail d'ATICE a entraîné la démission de M. Filloux, qui gérait depuis l'origine le site internet du lycée. À cette occasion, le comité tient à saluer notre webmestre « historique » et à le remercier pour tout le travail accompli, notamment lors de la refonte toute récente de notre site, refonte aussi bien technique que visuelle.

Notre collègue Gwenaël Cléon a repris en main une partie de cette tâche, sans assurer lui-même la mise en ligne d'informations. Au contraire, il met en place un système permettant à une équipe de rédacteurs de faire vivre le site au quotidien, chacun étant chargé d'alimenter un secteur bien déterminé, par exemple le menu du restaurant scolaire. Le comité lance un **appel à tous les personnels du lycée** ayant envie de participer à la rédaction du site, en précisant qu'aucune compétence technique particulière n'est requise.

Déménagement de notre intranet

Après une longue réflexion, le lycée a confié l'hébergement de la quasi-totalité de son dispositif intranet à un prestataire extérieur. Le déménagement s'est globalement bien passé et le nouveau dispositif est plus fiable, plus sécurisé, tout en allégeant sensiblement notre travail de maintenance.

Seul le serveur de fichiers *Camille* est resté hébergé au lycée pour offrir un accès interne confortable ; il est donc encore sensible aux dysfonctionnements éventuels de notre connexion internet. L'onglet *intranet* du site public est désormais le point d'entrée de notre dispositif, prenant la relève de notre vieille « page bleue ».

Listes de diffusion

Notre serveur de listes de diffusion par courrier électronique met à disposition de l'administration du lycée près de 130 canaux d'expédition très ciblés, à destination des personnels ou des élèves. Ils permettent d'expédier une information pertinente et efficace. Il est possible de constituer des listes « sur mesure » pour d'autres usages, comme cela a déjà été fait pour l'animation culturelle.

Élections professionnelles

Cette année pour la première fois, le vote aux élections professionnelles n'a été possible que par internet. Le comité, pourtant largement favorable aux nouvelles technologies, s'insurge contre les conditions du scrutin, qui s'est apparenté trop souvent à un véritable « parcours du combattant » informatique.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents

M. Bernard (JJB, ens.) – M. Chaumet (SC, ATP) – M. Cléon (GwC, ATICE) – M. Cousson (PC, ens.) – Mme Kayal (IK, ens.) – M. Lebrun (EL, dir.) – Mme Oravec (MO, dir.) – M. Thomas (BT, ATICE).

Excusés

Mme Brugiroux – M. Colly – Mme Gaudin – M. Henri – M. Peltier – Mme Vallat – M. Viallemonteil.

La séance est ouverte à 18 H 15.

Accès des parents à Gepi.

EL : des demandes récurrentes de parents d'élèves relancent la question de leur accès éventuel à Gepi. BT : ce sujet a déjà été débattu en comité et la conclusion était « une ouverture générale serait trop contraignante, mais il est possible d'accéder à des demandes ponctuelles justifiées ».

EL pense qu'il faut réexaminer la situation, car certaines données du problème ont changé :

- la contrainte technique était surtout liée à un accès à notre intranet et à son annuaire ; en ouvrant Gepi uniquement, la gestion des comptes de parents peut être traitée à part assez efficacement ;
- gérer un nombre important de demandes ponctuelles est finalement bien plus contraignant que de gérer le problème globalement,
- aujourd'hui plusieurs établissements voisins offrent aux parents des possibilités de ce genre.

Le problème essentiel serait d'assurer une « assistance technique » pour les parents qui auraient perdu leurs identifiants ou qui ne comprendraient pas comment accéder aux informations. Qui s'en chargerait ?

JJB rappelle que pour les élèves majeurs (majoritaires en CPGE), il n'y a pas lieu de donner un accès aux parents. La distinction majeurs/mineurs risque d'alourdir la gestion. EL indique que, pour simplifier, la Direction considère globalement les élèves de lycée comme s'ils étaient tous mineurs et les étudiants de prépa comme s'ils étaient tous majeurs.

BT pense qu'une telle ouverture serait très profitable au rayonnement du lycée, à condition que les parents trouvent à l'arrivée des informations intéressantes et consistantes. Il craint que ce ne soit pas toujours le cas, certains cahiers de textes ou carnets de notes pouvant rester vides ; l'effet produit serait alors plus négatif que positif.

JJB rappelle que les professeurs ont désormais obligation de remplir un cahier de textes électronique, mais qu'il n'y a rien d'imposé, en dehors des bulletins, pour le carnet de notes.

BT se demande si ce cahier de textes doit être obligatoirement sur Gepi. Pour EL c'est *de facto* le cas depuis la disparition de Claroline. BT : certains sont réticents à l'usage du cahier de textes Gepi, ce qui peut se comprendre du fait que son ergonomie n'est pas encore optimale. De plus, il semble qu'aucun inspecteur n'ait jamais demandé à y accéder, demandant aux professeurs inspectés de leur fournir un document imprimé. Quelques collègues remplissent un cahier en ligne sur un site qu'ils gèrent eux-mêmes, ce qui était accepté jusque là. Il faudrait clarifier officiellement la situation.

GwC pense qu'il faudrait d'abord profiter de l'expérience des établissements voisins, informer clairement les professeurs de toutes les conséquences des changements envisagés et enfin se tenir prêt à affronter les récriminations de certains parents.

JJB se demande si l'on envisage un accès global à tous les cahiers de textes. EL : c'est techniquement possible. Pour IK, cela risque d'avoir des effets pervers, du genre « comparatif des professeurs de classes analogues ».

En conclusion, le comité pense que la question est difficile à trancher, mais que toute décision doit être accompagnée d'une information précise des personnes concernées.

Élections professionnelles.

BT, qui ne s'estime pas réfractaire aux nouvelles technologies, témoigne avoir été prêt d'abandonner son vote aux élections professionnelles, tant la liste des obstacles à franchir était longue :

- récupérer son enveloppe cachetée contenant un premier mot de passe
- se connecter sur un site internet parfois récalcitrant
- déposer plusieurs jours à l'avance une demande de nouveau mot de passe
- recevoir ce mot de passe par courriel
- vérifier que son ordinateur est configuré pour le vote (voire installer un élément logiciel) – ce qui exclut d'emblée ceux qui n'ont pas un système *Microsoft Windows* standard.

Il dit avoir croisé des collègues ayant eu des problèmes à tous les niveaux possibles : identifiants initiaux incorrects, courriel jamais reçu, site ne répondant pas, ordinateur non conforme... et plusieurs ont abandonné avant la fin. Les collègues présents approuvent, notamment IK et EL, qui ajoutent encore des éléments à la liste des contraintes (comme des notices illisibles du fait de caractères minuscules...). BT souhaiterait envoyer une protestation officielle, mais se demande où l'adresser ; sur le site de vote le lien « contacter l'assistance » ne mène à rien du tout ! JJB suggère de faire un courrier au ministère.

Démission de notre webmestre.

Jusqu'à l'an dernier, le travail des ATICE était rémunéré par des heures prises sur la DGH ; c'est désormais impossible. Ne pouvant plus bénéficier comme auparavant d'une décharge de son service, notre collègue Jean-Christophe Filloux a décidé d'abandonner la gestion du site internet et du système Claroline (qui est arrêté faute de repreneur).

Le comité salue à cette occasion le travail de notre webmestre. EL précise que M. Filloux a assuré non seulement le rôle (technique) de webmestre, mais aussi bien souvent celui de rédacteur. Il a l'an dernier passé un temps très important sur la refonte complète du site, tout en respectant scrupuleusement les consignes dégagées lors de la réunion d'un comité de pilotage exceptionnel. SC repense également à son côté pionnier à l'époque de l'ouverture du tout premier site.

Notre collègue Gwenaël Cléon a accepté – au moins de façon transitoire – de reprendre le travail de webmestre, en excluant celui de rédacteur, ce qu'il va nous expliquer.

Nouvelle gestion du site internet.

GwC : il s'agit de mettre en place un procédé d'identification de rédacteurs, chargés chacun de s'occuper d'une partie ciblée du site. Par exemple Lucie Raguy s'occupe de la page « animation culturelle », M. Desmolins met en ligne les menus du restaurant scolaire, l'intendance gère elle-même la publication des appels d'offres, le CDI met à jour l'actualité des expositions etc.

La structure *Joomla* du site se prête bien à cette configuration, mais les aspects techniques sont assez difficiles, notamment ce qui concerne la sécurité : on imagine les dégâts catastrophiques que pourrait faire une personne mal intentionnée ayant possibilité d'écrire des pages du site public... Dans tous les cas, les rédacteurs n'ont accès qu'à une partie très limitée du site.

La procédure se met en place, certains rédacteurs sont déjà à l'œuvre, il s'agit surtout à présent de rédiger un mode d'emploi et de recruter de nouvelles personnes intéressées.

EL résume ainsi : avant on se demandait « à qui dois-je remettre le document que je veux publier ? » maintenant c'est « comment je fais pour mettre en ligne mon information ? ».

GwC précise que la manipulation du rédacteur est simple, pouvant souvent se réduire à un copier-coller depuis un traitement de texte, mais il attire aussi l'attention sur la responsabilité importante des rédacteurs qui, par exemple, ne doivent pas prendre à la légère la confidentialité et la solidité de leur mot de passe.

BT : un mécanisme de modération est-il prévu ? GwC : pas pour l'instant.

GwC distingue deux parties dans le contenu du site. D'une part des articles assez statiques (mais qu'il faut mettre à jour de temps en temps) et d'autre part des actualités visant à donner une image dynamique de la vie du lycée (par exemple résultats de compétitions sportives). Cette actualité apparaît immédiatement sur la page d'accueil. BT : qui décide des informations qui doivent aller dans la rubrique actualité ? GwC : c'est un problème important et il faut se demander si on doit placer dans ces actualités des informations ne concernant pas *a priori* les visiteurs extérieurs au lycée.

EL tient à ce que les articles d'actualité soient assortis d'une « date de péremption ». GwC se demande s'il est pire d'aboutir sur une page périmée ou une page vide. JJB trouve désagréable de rencontrer sur certains sites des actualités complètement dépassées. Mieux vaut trouver 2 articles récents seulement que 2 articles récents suivis de 3 articles périmés. Pour GwC, l'actualité ne peut pas se limiter aux événements réguliers et prévisibles. Elle a un rôle plus important en termes d'image que de contenu informatif. BT pense qu'il faut lancer un appel officiel pour recruter des rédacteurs. Doit-il venir de la Direction ?

Bilan du déménagement des services.

BT explique que le basculement des services intranet a eu lieu en début d'été et s'est plutôt bien passé, même s'il peut subsister ponctuellement des petits problèmes techniques. Par exemple, dans certaines circonstances, il est nécessaire de s'identifier deux fois sur le portail d'entrée. C'est un désagrément que ne rencontrent jamais certains (JJB, GwC), sans doute étroitement lié aux habitudes d'utilisation.

Avec cet hébergement, nous sommes assurés contractuellement d'une haute disponibilité des services. Par exemple, notre système de messagerie devrait être désormais disponible 365 jours par an et être débarrassé des problèmes de certification qui ont plusieurs fois par le passé empêché la diffusion à tous de certains messages. De plus, une grosse partie de la gestion technique incombe désormais à notre hébergeur et plus à nous. Évidemment, tout cela a un coût, de l'ordre de 4000 euros par an, mais ce coût doit être mis en perspective avec d'autres dépenses du même ordre, comme le contrat d'antivirus.

Listes de diffusion.

BT a créé pour l'animatrice culturelle des listes de diffusion ciblées : élèves par niveau, professeurs par discipline. Elle ne devrait plus transmettre de message « tous professeurs » via le secrétariat de Direction, comme ce fut encore le cas récemment. EL prévoit de le rappeler à M. Julien.

BT rappelle que le dispositif de listes de diffusion est très riche (environ 150 cibles possibles au total), mais qu'il est encore possible de l'affiner. MO souhaite par exemple une liste de diffusion pour les « Z » des prépas. BT se demande si une liste d'information TICE générale ne serait pas utile, pourvu qu'elle soit résiliable et que le volume transmis reste raisonnable. Le comité approuve.

Avancées sur le wifi.

SC nous informe qu'il a mené récemment des tests sur les bornes wifi de la résidence prépa, qui s'avèrent plutôt concluants. Mais le travail à réaliser reste volumineux, puisqu'il y a 48 bornes à configurer. Un accès internet identifié par wifi commence à être envisageable prochainement, mais pas avec un accrochage direct à notre annuaire – il faudrait au moins provisoirement faire une recopie de la base de données des étudiants, question encore à l'étude. GwC : ce sont les machines ou les utilisateurs qui sont identifiés ? SC : les utilisateurs.

La séance est levée à 19 H 45.